



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

## Comité Régional des Hauts de France Commission Brevet Fédéral

### NOTE D'INFORMATION POUR LE RECYCLAGE DES INITIATEURS

#### INFORMATIONS FEDERALES

- *Recyclage des initiateurs antérieurs à 2019 est à réaliser avant fin Janvier 2020, ce n'est pas un examen mais une remise à niveau*
- *Dans le cas contraire, les initiateurs perdront leurs diplômes et seront rayés des listes fédérales, et ne seront plus autorisés à coacher dans les championnats départementaux, régionaux, et concours officiels jeunes*
- *Des nouvelles cartes d'initiateurs au coloris différents vont remplacer les anciennes dès 2021*
- *Pour valider le recyclage, il faudra également présenter son attestation de PSC1 ou en cas de perte de refaire la formation PSC, ou le SST en cours de validité (valable 2 ans)*
- *Le recyclage sera valable 5 ans*
- **Coût de l'inscription au recyclage initiateur: 30€**
- *Pour ceux qui passeront l'examen supérieur (BF1) sans y avoir réussi seront considérés comme recyclés*

**NOTA : à partir de 2020, seuls les BF pourront coacher au championnat de France (décision fédérale)**

#### MODALITES D'INSCRIPTION AU RECYCLAGE

- 1) S'inscrire sur le site de la FFPJP rubrique "DTN" sous rubrique "formation" date limite **le 30 octobre 2019**
- 2) Envoyer votre **dossier papier complet** (liste des documents à fournir voir dossier d'inscription fédéral) PAR COURRIER à Alain Vande Meersche 117 Avenue Mont à camp 59160 LOMME au plus tard pour le **5 novembre 2019 dernier délai**. Tout dossier incomplet sera refusé !!! Si problème ou besoin d'informations appeler Alain Vande Meersche au 06 27 25 63 82
- 3) Fournir obligatoirement la copie du PSC1, si perdu il faudra le repasser ou la copie du SST mais il doit être valable lors de l'inscription si non recyclage à faire  
*NOTA : la formation au PSC1 peut se faire après la phase formation, mais dans cas là, votre diplôme ne sera validité qu'à la fourniture de l'attestation PSC1 ou SST valide*
  - Les formations se dérouleront sur une journée et débuteront en décembre 2019 pour se terminer fin janvier 2020
- 4) En fonction du nombre de candidats. Il sera prévu de centraliser les centres de formation dans la mesure du possible en fonction des candidats dans la région ou dans un département suivant le nombre de candidats par département
- 5) **Le coût de l'inscription et les frais annexes (repas, déplacement, etc...) sont à la charge du club ou du candidat**

#### PETIT RAPPEL A L'INTENTION DES CLUBS ET CANDIDATS

*Le coût des formations (intendance et déplacements des formateurs, etc..) est pris en charge par le CR HDF*

*Les initiateurs sont destinés à travailler à l'école de pétanque du club, accompagner et coacher vos joueurs ou vos équipes lors des championnats Départementaux ou Régionaux*

**Responsable ETR**

**Jean-Christian EVRARD**